

**Session ordinaire  
Assemblée nationale  
XVI<sup>e</sup> législature**

**Questions au Gouvernement**

**Question de Julie Laernoès  
Députée de Loire-Atlantique**

*Mardi 06 décembre 2022 - seul le prononcé fait foi*

Madame la ministre de la Transition énergétique

Fin août, le président de la République affirmait ne vouloir faire preuve « d’aucune faiblesse, d’aucun esprit de compromission » à l’égard de l’agresseur russe.

En ce sens, depuis ce lundi 5 décembre, plus aucun navire transportant du pétrole russe ne peut débarquer dans un port européen.

Pourtant, d’autres navires russes continuent à nous alimenter en énergie.

Comme l’a révélé Greenpeace, des cargaisons remplies d’uranium sont arrivées ou partis du port de Dunkerque, les 25 août, 13 et 28 septembre, ainsi que le 29 novembre.

Preuve du business qui se poursuit avec Rosatom.

Rosatom, c’est la géante russe de l’industrie nucléaire civile et militaire.

Rosatom, c’est l’entreprise fondée par Vladimir Poutine, pour servir ses intérêts géopolitiques.

Rosatom, c’est la firme qui occupe depuis des mois la centrale de Zaporijia et fait subir des traitements inhumains aux employés ukrainiens.

Madame la ministre, le 4 octobre dernier, vous affirmiez que nous n’importons pas d’uranium russe. Pourtant, la filiale d’EDF, Framatome, a récemment confirmé que le commerce du nucléaire se poursuit avec la Russie.

L’État français, actionnaire majoritaire d’EDF, pouvait-il l’ignorer ? Ces livraisons ont-elles pu être faites sans votre aval ?

Nous avons besoin de clarté.

Pouvez-vous lever l’opacité sur les pratiques de l’industrie nucléaire française ? Quel est le montant et le contenu exact de ces contrats ? Pourquoi le gouvernement ne met pas un coup d’arrêt à ce commerce ?

Même en période de guerre, le nucléaire semble bénéficier d’un régime d’exception. N’est-ce pas la preuve de notre dépendance totale à des puissances étrangères pour faire tourner nos centrales ?

Je vous remercie.